

ENGAGEMENT ET CO-DIRECTION ÉQUITABLES des JEUNES

Guide
et appel
à collaborer
avec les jeunes
et à investir
dans la
jeunesse



Table des matières

Préface	3
1. Pourquoi les jeunes ?	7
2. Participation et co-direction équitables des jeunes	15
Définition de la participation et de la co-direction équitables des jeunes	18
Pourquoi de nombreuses organisations éprouvent-elles des difficultés à impliquer les jeunes de manière équitable ?	23
Mise en œuvre de la participation et de la co-direction équitables des jeunes	25
Mise en application de la participation et de la co-direction équitables des jeunes dans l'élaboration des politiques au sein du gouvernement	32
Comment évaluer la participation équitable des jeunes ? À quoi ressemble une participation efficace et équitable des jeunes du point de vue des jeunes ?	35
3. Le financement destiné aux jeunes	36
Vers un financement suffisant pour les programmes de jeunesse et les jeunes	38
Des pratiques de financement équitable	41
4. Appel à l'action	53
Annexe	56
Citations	57



PRÉFACE

Des danseurs et danseuses se produisent au One Year Out Flash Mob en Ouganda avant la conférence Women Deliver 2019. Source : Hydrogen Studios

Contexte

En septembre 2022, Women Deliver s'est engagée à travailler avec des partenaires des secteurs de l'égalité de genre et de la santé afin de définir une nouvelle approche en matière d'engagement des jeunes. Cette approche, appelée Engagement et co-direction équitables des jeunes (EYECL en anglais), vise à donner une place aux jeunes militant·e·s marginalisé·e·s dans la conception des actions, l'expertise et le leadership, aux côtés des personnes qui prennent les décisions et qui détiennent le pouvoir, et ce dans tous les espaces, réunions et mécanismes formels de promotion de l'égalité de genre et de la santé. L'engagement et la co-direction équitables des jeunes sont essentiels pour résoudre les problèmes les plus urgents dans le monde, notamment la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, l'action climatique et la justice et les droits économiques. Women Deliver adopte une approche fondée sur les droits pour mener son action concernant ces trois questions fondamentales.

Méthodologie

Women Deliver s'est associée à des jeunes militant·e·s, notamment des Jeunes leaders de Women Deliver, des membres du Comité de planification des jeunes WD2023 et des conseillers et conseillères externes sur la jeunesse, dans le but d'affiner et d'articuler sa nouvelle stratégie en matière d'engagement des jeunes et de créer sa propre politique par le biais d'un processus collaboratif et co-créatif de production de connaissances, avec l'aide de [Book Sprints](#).

Au cours de huit sessions virtuelles entre février et avril 2023, les co-auteur·e·s ont développé une vision commune et ont travaillé ensemble afin de décrire, rédiger et éditer les chapitres suivants, qui :

- **mettent en évidence** la valeur et l'expertise uniques que les jeunes apportent à l'élaboration des politiques et à la conception des programmes ;
- **démontrent** l'efficacité de l'engagement équitable des jeunes et de la co-direction pour accélérer les progrès vers l'égalité de genre et le développement durable, en utilisant des données quantitatives et qualitatives ;

- **défendent** les actions qui remettent en question les barrières structurelles et les déséquilibres de pouvoir auxquels sont confrontés-e-s les jeunes dans le cadre des partenariats et de l'engagement ; et
- **plaident** pour augmenter le financement en faveur des jeunes et réévaluer les critères d'éligibilité et les modèles de financement des partenariats avec les jeunes.

Nous recommandons aux responsables politiques, aux décideur-se-s et aux donateur-ric-e-s d'utiliser cette ressource pour encourager l'adoption des demandes légitimes des adolescent-e-s et des jeunes en faveur de partenariats équitables.

Résumé

Dans le chapitre 1, nous présentons notre argumentaire sur les raisons pour lesquelles les décideuses et décideurs devraient investir dans la jeunesse et les organisations dirigées par des jeunes et les intégrer dans la conception des programmes et l'élaboration des politiques.

Le chapitre 2 établit une définition claire et un cadre pour l'engagement et la co-direction équitables des jeunes. Nous fournissons une liste complète des bonnes pratiques pour les décideuses et décideurs qui cherchent à collaborer avec les jeunes, ainsi que plusieurs études de cas qui montrent comment l'engagement et la co-direction équitables des jeunes peuvent déboucher sur des résultats positifs.

Le chapitre 3 examine les obstacles au financement des jeunes, tant au niveau mondial que national, et propose le financement équitable et basé sur la confiance comme solution à ces défis collectifs.

Le chapitre 4 lance un puissant appel à l'action, exhortant les gouvernements nationaux et autres décideuses et décideurs à établir des partenariats de long terme qui soutiennent et responsabilisent les jeunes en tant qu'acteur-ric-e-s clés du changement.

Co-auteur·e·s

Cette publication a été co-écrite par :

Condolizzarice Akumawah, membre du Comité de planification des jeunes de WD2023

Julia Fan, Responsable principale de l'Engagement des jeunes, Women Deliver

Ligia Gomez, membre du Comité de planification des jeunes de WD2023

Natasha Salifyanji Kaoma, Directrice générale, Copper Rose Zambia

Faith Suwilanji Kaoma, Directrice des opérations, Copper Rose Zambia

Daren Paul Katigbak, Jeune leader de Women Deliver

Tasnia Mir, Responsable communication, Engagement des jeunes, Women Deliver

Alice Mukashyaka, Jeune leader de Women Deliver

Ahmad Nisar, Jeune leader de Women Deliver et membre du Comité de planification des jeunes de WD2023

Diana Nambatya Nsubuga, Conseillère régionale (Afrique), Engagement des jeunes, Women Deliver

Archlove Takunda Tanyanyiwa, ancienne Jeune leader de Women Deliver et membre du Comité de planification des jeunes de WD2023

Alice Uwera, Conceptrice jeunesse, YLabs

A young woman with glasses and a microphone, speaking at an event. The image is overlaid with a blue tint. The text is in yellow and white.

POURQUOI LES JEUNES ?

*RIEN SUR NOUS
SANS NOUS*

L'ancienne Jeune leader Lorato Modongo parle de l'égalité de genre lors d'un atelier régional au Kenya. Source : Brian Otieno

Nous vivons une époque inédite, marquée par les effets dévastateurs du changement climatique, une pandémie mondiale en cours, une pauvreté généralisée, des conflits, de la violence et des inégalités de genre. Ces problèmes affectent souvent de manière disproportionnée les jeunes à travers le monde.

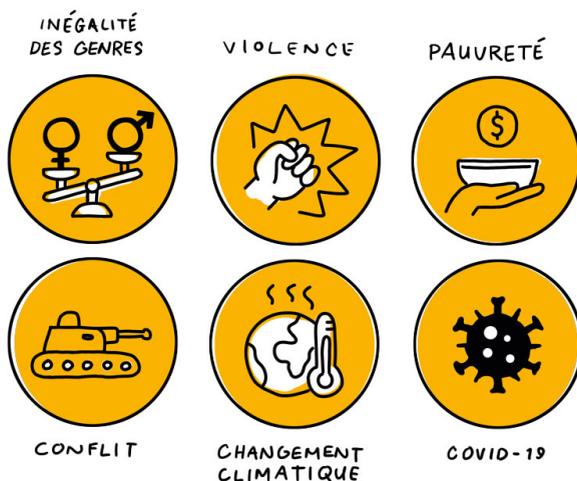


Image 1.1 : Des problèmes qui touchent de manière disproportionnée les jeunes

Alors que la définition de « jeunesse » et de « jeunes » varie selon les cultures et les contextes, Women Deliver définit les jeunes comme des personnes de moins de 30 ans. Ce groupe démographique constitue aujourd’hui la moitié de la population mondiale et comprend la plus grande génération de jeunes de l’histoire. La majorité des jeunes (près de 90 % de la population totale des jeunes) vivent dans les pays du Sud, où ils et elles sont directement confronté-e-s à certains des problèmes les plus urgents au monde.¹

En tant que génération qui héritera de ces problèmes, ainsi que des politiques et programmes mis en œuvre aujourd’hui pour les résoudre, les jeunes sont les plus concerné-e-s. Ils et elles sont également les mieux placé-e-s pour développer des solutions innovantes et stimuler le progrès.

La participation civique et politique des jeunes est non seulement un catalyseur connu du changement social, mais aussi un droit humain fondamental selon les Nations Unies (ONU)² et plusieurs autres

cadres mondiaux et régionaux en matière de droits humains (voir la fin de ce chapitre). Pourtant, le droit des jeunes à participer à la vie publique n'est pas pleinement appliqué en raison d'une multitude d'obstacles systémiques. Des études montrent que les jeunes sont toujours exclu-e-s des forums de décision importants, alors qu'ils et elles sont directement concerné-e-s par les décisions prises dans ces espaces. Selon le *Rapport mondial sur la jeunesse Be Seen Be Heard* (2022)³, produit par le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse et The Body Shop, les jeunes sont largement sous-représenté-e-s dans les institutions politiques du monde entier : moins de 3 % des parlementaires ont moins de 30 ans, alors que l'âge moyen des responsables politiques est de 62 ans.

Cette situation doit changer. Les jeunes et leurs communautés subissent directement l'essentiel des conséquences de l'inaction politique des dirigeant-e-s et des décideur-euse-s qui ne comprennent pas leurs besoins. Alors que nous sommes confronté-e-s à des défis sans précédent dans le monde, il est plus crucial que jamais de confier le pouvoir aux jeunes.



L'approche fondée sur les droits humains visant à impliquer équitablement les jeunes reconnaît la valeur inhérente et la capacité d'action des jeunes, lorsqu'ils et elles font valoir leurs droits et participent activement aux processus de prise de décisions qui les concernent.

En tant qu'acteurs et actrices de l'avenir de notre planète, les jeunes méritent d'être aux commandes des politiques et des programmes qui ont un impact sur leur vie, leurs communautés et la planète. De plus, nous savons que lorsque les jeunes disposent des ressources, de l'assistance technique et du financement nécessaires au changement, ils et elles permettent d'accélérer les progrès vers l'égalité de genre et le développement durable.^{4, 5} Face à des obstacles structurels omniprésents, les jeunes continuent de diriger des mouvements sociaux et demander des comptes aux décideuses et décideurs. Le *Rapport mondial sur la jeunesse Be Seen Be Heard* souligne que plus de 69 % des personnes pensent que l'implication des jeunes dans l'élaboration des politiques améliorerait les systèmes politiques. Ces dernières années, des organisations multilatérales et des ONG ont lancé plusieurs initiatives reconnaissant

les jeunes en tant qu'innovateur·rice·s, entrepreneur·e·s et acteur·rice·s du changement :

- Le thème du récent Sommet de la jeunesse de la Banque mondiale, *From the Ground Up : Local Solutions to Drive Global Impact (Promouvoir la croissance par la base : des solutions locales pour un impact mondial)*,⁶ célèbre le pouvoir des innovations portées par les jeunes et leur potentiel à créer un impact social et économique significatif, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI).
- Depuis 2017, Youth Co:Lab, un projet conjoint du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Fondation Citi,⁷ a aidé 28 pays de la région Asie-Pacifique à investir dans des start-ups dirigées par des jeunes, reconnaissant ainsi que les jeunes entrepreneur·e·s et innovateur·rice·s détiennent la clé pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).
- Le Fonds mondial pour la résilience des jeunes de la Fondation internationale pour la jeunesse⁸ a constaté que les innovations menées par les jeunes pouvaient relever efficacement les défis sociaux et environnementaux, de nombreux jeunes développant des solutions pratiques, peu coûteuses, durables, flexibles et nécessitant peu de technologies.



L'innovation, la créativité et l'apprentissage par les pairs peuvent aider les jeunes issu·e·s de milieux défavorisés à avoir une plus grande capacité à co-créer des solutions pour résoudre les problèmes sociétaux urgents.

Des innovations portées par les jeunes ont déjà un impact dans le monde entier :

- Nossa Horta⁹, un mouvement populaire innovant mené par des jeunes à Rio de Janeiro, au Brésil, promeut l'agriculture urbaine à travers la culture de jardins communautaires dans les quartiers populaires. Chacun de ces jardins est conçu pour répondre aux besoins de la communauté locale. Nossa Horta promeut également l'éducation à l'environnement, en fournissant des connaissances sur le changement climatique, les plantes médicinales et les ressources alimentaires atypiques aux enfants et aux adultes des communautés où se trouvent les jardins.

- CHAVA, ¹⁰ une application d'éducation sexuelle mise au point par des jeunes en Amérique latine, cherche à surmonter les obstacles systémiques et culturels qui entravent l'accès à l'éducation et aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR) dans la région.
- Zvandiri ^{11, 12} est une organisation communautaire dirigée par des jeunes au Zimbabwe qui fournit un soutien aux enfants, adolescent·e-s et jeunes de 6 à 24 ans vivant avec le VIH. L'organisation forme des personnes séropositives âgées de 18 à 24 ans, connues sous le nom de Community Adolescent Treatment Supporters (accompagnateur·rice-s communautaires du traitement des adolescent·e-s), afin de fournir des services cliniques et numériques tels que le dépistage du VIH, des conseils et la thérapie antirétrovirale, ainsi que des groupes communautaires d'entraide mensuels. Ces accompagnateur·rice-s promeuvent également la prévention et la sensibilisation au VIH, l'éducation à la SSR et la formation aux compétences personnelles par le biais de programmes de sensibilisation communautaire. Ils et elles collaborent avec les services d'assistance sociale, des agent·e-s de santé communautaires (ASC) et des établissements de santé relevant du ministère de la Santé pour offrir des soins complets et un soutien aux jeunes vivant avec le VIH.

Créé en 2004 par des jeunes vivant avec le VIH qui ont reconnu le besoin de soutien entre pairs et d'autonomisation au sein de leur communauté, le modèle Zvandiri a depuis été adopté par le gouvernement du Zimbabwe et étendu par son ministère de la Santé.



Image 1.2 : Les jeunes agissent déjà sur des questions importantes à travers le monde

Les partenariats avec les jeunes présentent de nombreux avantages aux niveaux local, national, régional et mondial.¹³ La défense de causes, le militantisme et la lutte des jeunes ont contribué à faire avancer des problématiques allant de l'action climatique à la couverture sanitaire universelle. **Leurs expériences vécues, leurs connaissances du contexte et leur engagement en faveur de la justice sociale les rendent particulièrement qualifié-e-s pour perturber des dynamiques de pouvoir profondément enracinées et façonner des politiques et des programmes visant à faire progresser l'égalité de genre et le développement durable, tout en facilitant les changements du système.**

Exploiter ce potentiel nécessite de nouvelles façons de s'engager et de s'associer avec les jeunes, en commençant par reconnaître que les jeunes ont le plus d'expertise sur leur propre vie et que leurs connaissances et leurs contributions sont aussi précieuses que celles d'autres expert-e-s et groupes démographiques. Lorsque les institutions co-crée et co-conçoivent des programmes avec les jeunes, ces programmes représentent des intérêts communs et sont plus susceptibles d'être efficaces et durables et de refléter réellement les expériences des jeunes. L'apprentissage mutuel peut résulter de partenariats intergénérationnels, en passant du renforcement des

capacités à l'échange de connaissances et à la réciprocité. Les partenariats avec les jeunes peuvent alors servir d'outil diplomatique et de négociation. Faire intervenir les jeunes en tant que concepteur·ice·s de programmes, chercheur·euse·s, évaluateur·rice·s, défenseur·euse·s de causes, etc. peut également améliorer la qualité et la pertinence des données collectées et accroître la transparence du programme.

EXEMPLES

LA PARTICIPATION CIVIQUE ET POLITIQUE DES JEUNES EST CODIFIÉE DANS PLUSIEURS CADRES MONDIAUX ET RÉGIONAUX DES DROITS HUMAINS

L'article 12 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant reconnaît le droit des enfants et des jeunes à exprimer leurs opinions et participer aux processus décisionnels qui les concernent.¹⁴

L'action 6.15 de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) de 1994 affirme que les jeunes doivent être impliqué·e·s dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités de développement qui ont un impact direct sur leur vie quotidienne.¹⁵

En 1995, à l'occasion du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme d'action mondial pour la jeunesse (PAMJ), qui a identifié la « participation pleine et effective des jeunes à la vie de la société et à la prise de décision » comme l'un des quinze domaines d'action prioritaires.¹⁶

En 2003, l'Assemblée générale a réitéré son attachement à « l'importance de la participation pleine et effective des jeunes et des organisations de jeunesse aux niveaux local, national, régional et international... en gardant à l'esprit que [les jeunes] sont des agents actifs dans les processus de prise de décision et pour un changement et un développement positifs dans la société. »¹⁷

La stratégie de l'ONU pour la jeunesse (Youth2030) inclut le plaidoyer pour « une participation élargie et significative des jeunes dans les forums intergouvernementaux aux niveaux mondial et régional... y compris par un soutien étendu et rationalisé aux délégué·e·s et représentant·e·s des jeunes » comme l'une de ses principales priorités, tout en soutenant l'engagement civique et politique des jeunes.¹⁸

L'article 16 de la Charte africaine de la jeunesse de 2006 note que les États ont la responsabilité d'assurer la pleine implication des jeunes dans l'identification de leurs besoins en matière de reproduction et de santé et la conception de programmes qui répondent à ces besoins.¹⁹

La Déclaration du Forum mondial de la jeunesse de Bali en 2012 identifie les problèmes et les priorités auxquels sont confronté·e·s les jeunes dans le contexte de la population et du développement, notant les actions recommandées pour le rapport final de l'examen de la CIPD +20 et le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Elle souligne l'importance de placer les droits des jeunes au cœur du développement.²⁰

Le Consensus de Montevideo sur la population et le développement de 2013 prolonge la mise en œuvre de la CIPD par rapport aux obligations des États et comporte une partie sur les droits, les besoins, les responsabilités et les exigences des enfants, des adolescent·e·s et des jeunes.²¹



PARTICIPATION ET CO- DIRECTION ÉQUITABLES DES JEUNES

Les Jeunes leaders de Women Deliver collaborent lors d'un atelier régional au Kenya.

Source : Brian Otieno

Partout dans le monde, les jeunes mènent la barque du changement social. Pourtant, l'approche actuelle de la participation des jeunes²² dans les espaces de plaidoyer pour l'égalité de genre et la santé s'arrête souvent à la participation et à la consultation de la jeunesse, parvenant rarement au niveau d'un véritable leadership et d'une véritable appropriation par cette dernière. Les jeunes sont rarement invité·e·s à participer à la prise de décision, et les initiatives menées par les jeunes sont souvent conçues pour être marginales et n'impliquent que peu ou pas de participation de la part des autres groupes d'âge. Cependant, cette approche représente non seulement une occasion ratée en matière de renforcement de l'égalité de genre et de résultats en matière de santé, mais elle prive également les jeunes de leur droit d'être aux commandes de leur avenir et de l'avenir de la planète.

Une autre lacune de l'approche actuelle de l'engagement significatif de la jeunesse est que les jeunes sont considéré·e·s comme un groupe indifférencié et homogène, ignorant ainsi les expériences, les vulnérabilités et les besoins uniques de groupes distincts formant la jeunesse. Ce faisant, seul·e·s les jeunes les plus privilégié·e·s sont en mesure d'influencer les politiques en matière d'égalité de genre et de santé. Pourtant, les questions d'égalité de genre et de santé les plus difficiles à résoudre dans le monde ont souvent un impact direct, conséquent et disproportionné sur les jeunes plus marginalisé·e·s, surtout celles et ceux qui présentent des vulnérabilités intersectionnelles et de multiples identités non binaires, comme les adolescentes, les personnes non binaires, celles qui ont des capacités différentes ou qui appartiennent à des groupes minoritaires. Ces espaces d'influence doivent être créés pour et en collaboration avec les jeunes plus marginalisé·e·s de manière à impliquer équitablement les jeunes dans l'élaboration des politiques mondiales. Si ces jeunes jouent un rôle de premier plan dans les processus d'élaboration des politiques, le monde disposera de systèmes de santé plus équitables, capables de répondre plus efficacement aux besoins de toutes les populations.

Cette publication présente une nouvelle approche de la participation des jeunes, connue sous le nom de Participation et co-direction équitables de la jeunesse (EYECL), qui répond à ces défis et propose un guide clair sur la mise en œuvre de l'EYECL au sein des gouvernements et d'autres espaces de plaidoyer.

TERME CLÉ : TOKÉNISME

Le tokénisme fait allusion à la pratique consistant à inclure des individus issus de groupes sous-représentés d'une manière superficielle ou symbolique, plutôt que significative ou substantielle. Les espaces véritablement inclusifs accueillent et encouragent la diversité, alors que le tokénisme consiste à faire des gestes pour paraître inclusif. Un exemple en est la sélection d'individus uniquement sur la base de leur identité de groupe (race, ethnie, genre, sexualité ou âge) plutôt que sur leurs qualifications ou expériences comme moyen de répondre aux exigences sans réellement intégrer des perspectives diverses dans les processus de conception ou de prise de décision. En conséquence, les jeunes tokenisé·e·s peuvent se sentir sous-estimé·e·s, non respecté·e·s et pas vraiment inclus·e·s.

TERME CLÉ : INTERSECTIONNALITÉ

Inventé par l'universitaire et théoricienne critique de la race Kimberlé Crenshaw en 1990²³, le terme d'intersectionnalité fait allusion à la notion selon laquelle les individus ont des identités multiples qui se chevauchent (telles que la race, l'ethnicité, le genre, la sexualité, l'âge, les aptitudes, le statut socio-économique, etc.) et que ces identités ne peuvent être comprises indépendamment les unes des autres. Au contraire, elles sont entrelacées et peuvent créer des expériences uniques d'oppression et de privilège.

TERMES CLÉS : ÉGALITÉ VS. ÉQUITÉ

Dans les discussions sur la justice sociale, les termes « égalité » et « équité » sont souvent utilisés de manière interchangeable, mais ils ont des significations distinctes. L'égalité consiste à veiller à ce que chacun ait accès aux mêmes ressources et aux mêmes opportunités, indépendamment des besoins ou de la situation de chacun. En revanche, l'équité reconnaît que différents individus et groupes peuvent avoir besoin de différents niveaux de soutien et de ressources pour atteindre les mêmes résultats. Alors que l'égalité résulte d'un processus, l'équité fait allusion au processus lui-même.

Les principes interdépendants de la diversité et de l'inclusion sont au cœur d'une approche équitable. Pour combler les déficits d'équité, il faut s'engager à allouer les ressources de manière appropriée, à répondre aux préoccupations et aux besoins sous-jacents des communautés mal desservies et à risque, enfin à accompagner les jeunes là où ils et elles en ont besoin.

Définition de la participation et de la co-direction équitables des jeunes

La participation et la co-direction équitables des jeunes est un processus transformateur et intentionnel dans lequel les jeunes occupent des positions de pouvoir et de leadership aux côtés d'autres parties prenantes qui peuvent être des détenteur·ice·s traditionnel·le·s de pouvoir. Cela comprend le pouvoir de concevoir et de créer des politiques, des programmes et des initiatives, de prendre des décisions et d'établir l'ordre du jour, et de rendre les leaders et les décideur·euse·s redevables de leurs actes.



Image 2.1 : Les piliers de la participation et de la co-direction équitables des jeunes

Dans le cadre de ce processus, il est prévu que les jeunes reçoivent une compensation financière adéquate et équitable en reconnaissance de leur expertise et de leur énergie, accompagnée

d'un soutien technique ou d'un renforcement des capacités nécessaires pour qu'ils et elles puissent mener à bien leur mission.

Enfin, un environnement favorable et inclusif est créé de manière à ce que les jeunes soient reconnu-e-s sur le plan institutionnel et structurel en tant qu'expert-e-s (et pas seulement en tant que représentant-e-s d'un groupe d'âge) et traité-e-s avec respect en tant qu'égaux-ales ; les jeunes sont libres de s'exprimer et leur autonomie est respectée sans crainte de représailles²⁴ ; une protection solide garantit la sécurité mentale, émotionnelle et physique des jeunes ; les informations sont partagées de manière transparente, opportune et adaptée aux jeunes ; et la participation et la co-direction équitables des jeunes est intégrée dans la conception ou la structure d'un processus dès sa conception.

La participation équitable des jeunes est censée s'efforcer de « maximiser le potentiel des jeunes et de minimiser leurs vulnérabilités... par le biais de programmes, d'apprentissage et de partenariats stratégiques »²⁵ Notre approche de la participation équitable des jeunes englobe les concepts interdépendants de co-direction, de co-création et de co-propriété.

TERME CLÉ : INCLUSION

La création d'un environnement inclusif ne consiste pas seulement en l'invitation de personnes d'origines diverses à participer à des activités ou à des événements. Une véritable inclusion exige que l'on s'attaque de manière intentionnelle aux préjugés, à la discrimination et à l'exclusion lors de l'élaboration des politiques et de la conception des programmes.

Co-direction

La co-direction est un modèle de leadership dans lequel deux personnes ou plus partagent le pouvoir, l'autorité, la responsabilité et l'influence. Elle peut se révéler très utile dans les situations où de multiples perspectives sont nécessaires pour résoudre un problème complexe.

La co-direction féministe est une variante de cette approche qui met l'accent sur la collaboration, la diversité, l'inclusion et la répartition équitable du pouvoir dans les processus de prise de décision. Fondée sur des principes féministes, elle exige un degré élevé de confiance et de communication, ainsi qu'une délimitation claire des rôles et des

responsabilités afin d'éviter toute confusion ou tout conflit. Bien menée, la co-direction féministe peut servir de « pratique de libération collective », mais il faut pour cela, être « sensible et attentif-ve aux courants de pouvoir, à la diffusion et au tissage des manifestations de celui-ci de manière à perturber les concentrations linéaires et verticales de pouvoir qui sont à la base des systèmes patriarcaux et capitalistes d'inégalité. ²⁶

La co-direction n'est pas un concept nouveau, mais dans le domaine de la participation des jeunes, elle est de plus en plus reconnue comme une meilleure pratique qui non seulement donne aux jeunes une plus grande influence sur la prise de décision et l'établissement de l'ordre du jour, mais aboutit également à des relations intergénérationnelles riches et à un apprentissage mutuel. La co-direction peut aider les jeunes à décentraliser les hiérarchies traditionnelles et à renégocier le pouvoir tout en s'encourageant mutuellement et en renforçant la communauté. Pendant le tissage des relations, un aspect clé de la co-direction exige de consacrer plus de temps, mais il peut en fin de compte rendre les programmes plus efficaces en créant un environnement propice à la collaboration, à la critique constructive et à la résolution des conflits. En outre, « lorsqu'il s'agit de vision stratégique et de prise de risque, la co-direction offre la possibilité de prendre des mesures audacieuses grâce au dialogue, à l'analyse et au soutien supplémentaires » ²⁷ que les différents leaders peuvent apporter à la table. Enfin, une approche de co-direction peut permettre des « cycles critiques de repos et de reconstitution » ²⁸, ce qui est particulièrement crucial dans les domaines de la justice sociale, de l'égalité de genre et du développement durable.

TERME CLÉ : POUVOIR

Le pouvoir fait allusion au fait d'exercer sa puissance dans les espaces publics ou les systèmes formels de gouvernance et de redevabilité, tels que les organes politiques, les organisations ou les mouvements sociaux. Cependant, les espaces de prise de décision donnent souvent la priorité aux besoins des acteur-ric-e-s puissant-e-s par rapport à ceux des personnes marginalisées, qui peuvent même en être exclues. Les décideur-euse-s qui collaborent et s'engagent avec les jeunes doivent être conscient-e-s des dynamiques de pouvoir qui sont enracinées dans des marqueurs d'identité multiples et intersectionnels, tels que la race, l'éthnicité, le genre, la sexualité, l'âge, les capacités, le statut socio-économique, et plus encore, afin d'aborder de manière adéquate les déséquilibres de pouvoir.

Co-création

La co-création est une approche participative de la prise de décision et de la conception de programmes consistant à valoriser l'apport et l'expertise de différents points de vue afin de générer des solutions plus innovantes et plus efficaces.

Il s'agit d'abandonner les approches traditionnelles descendantes au profit d'un processus plus inclusif, dans lequel toutes les parties prenantes sont encouragées à s'exprimer, à contribuer aux résultats et à façonner la société dans laquelle elles vivent. L'écrivain et chercheur Julian Stodd décrit la

co-création comme un « processus d'apprentissage social et de collaboration que nous expérimentons au sein de la communauté, un processus itératif et raffiné de révision de nos messages et de notre pensée », et affirme en outre que « le changement co-créé est puissant, car l'équipe se l'approprie de manière émotionnelle et intellectuelle à la fois ». ²⁹ « Le Manifeste des jeunes féministes du Forum pour l'égalité des générations (GEF) fait remarquer que la co-création « nous permet de tirer parti de nos connaissances collectives » tout en « changeant la façon dont nous abordons l'appropriation ». ³⁰ Si la participation et la co-direction équitables des jeunes reposent sur le principe selon lequel les jeunes sont les expert·e·s de leur propre vie et, par conséquent, les mieux placé·e·s pour identifier des solutions aux problèmes auxquels sont confrontées leurs communautés, les processus de co-création leur permettront d'articuler, de cartographier et d'élaborer ces solutions. Cela permet de soutenir la capacité d'action des jeunes et de leur donner les moyens de contribuer activement au changement.

TERME CLÉ : DIVERSITÉ

Dans ce contexte, la diversité fait allusion au fait évident, mais souvent négligé, que les jeunes ne sont pas un monolithe. Ils et elles occupent un large éventail d'identités croisées, y compris les différences de race, d'ethnicité, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, d'âge, de religion, de capacité, de statut socio-économique, et bien d'autres encore. La promotion de la diversité passe par l'acceptation active de ces différences et par la reconnaissance du fait que la diversité des origines, des compétences et des points de vue des jeunes peut apporter des idées nouvelles et inspirer la créativité et l'innovation.



Image 2.2 : Personnes engagées dans le processus de co-création

Le processus de co-création peut ne pas être linéaire et, à l’instar des modèles de co-direction, peut nécessiter un engagement financier ou temporel plus important. Cependant, la co-création peut être considérée comme un processus plus long qui apporte des solutions à long terme, car elle est plus susceptible de garantir la durabilité des programmes et des politiques. Ce processus permet d’instaurer un climat de confiance entre les jeunes et les partenaires, car toutes les personnes impliquées tissent des relations tout au long du projet. Cela peut mener à une plus grande collaboration à l’avenir. En outre, la co-création favorise l’appropriation par les personnes impliquées, car chacun-e des co-créateur-ric-e-s voit sa propre idée représentée dans le projet.³¹ L’appropriation conjointe peut aboutir à des résultats plus durables, car davantage de personnes s’investissent dans la réussite d’un projet et même dans sa pérennité si nécessaire. Les partenaires et les décideur-euse-s qui s’engagent à collaborer avec les jeunes doivent comprendre que les déséquilibres de pouvoir peuvent rendre difficile l’adoption d’un langage et d’un rythme communs. Toutefois, le renforcement de la capacité d’action des jeunes peut constituer à la fois une solution à ce problème et un résultat positif.

Pourquoi de nombreuses organisations éprouvent-elles des difficultés à impliquer les jeunes de manière équitable ?

Il est possible que certaines organisations, certains gouvernements et d'autres institutions dirigées par des adultes résistent au changement des méthodes de travail traditionnelles ou ne fassent pas confiance aux capacités et à l'expertise des jeunes. Ces institutions sont souvent influencées par des stéréotypes et des normes limitant ou excluant la participation des jeunes. S'attaquer à ces préjugés est un point de départ crucial pour une participation et une co-direction équitables des jeunes.

Même lorsque des institutions dirigées par des adultes cherchent à s'associer à des jeunes, les déséquilibres de pouvoir entre les adultes et les jeunes peuvent créer des difficultés pour nouer des relations équitables. Travailler avec des jeunes d'origines et parcours divers peut également nécessiter plus de patience en raison des différences de langues, de styles de travail et d'intérêts. Néanmoins, si les institutions souhaitent impliquer les jeunes, elles doivent d'abord reconnaître et cibler les dynamiques de pouvoir inéquitables. Pour renforcer la capacité d'action des jeunes, les institutions qui travaillent avec les jeunes doivent adopter une approche fondée sur la différence d'âge et prendre des mesures concrètes pour réduire autant que possible les déficits et les asymétries.

En outre, la participation équitable des jeunes et les modèles participatifs sont souvent perçus, à tort, comme des moyens de transférer les responsabilités professionnelles. Par conséquent, des objectifs irréalistes sont souvent fixés. Bien que les jeunes soient des expert-e-s de leur vie, il ne faut pas confondre cela avec l'expertise professionnelle. Les processus d'apprentissage exigent du temps et des efforts afin de créer un environnement favorable permettant aux jeunes de développer leurs compétences et leur expertise. Outre les compétences des jeunes, la capacité et l'expérience des adultes à travailler avec les jeunes doivent également être examinées. Les adultes qui cherchent à établir des partenariats avec les jeunes peuvent avoir besoin d'une formation ou d'une orientation sur la manière de nouer ces relations de manière significative et équitable.

ÉTUDE DE CAS

LA CO-DIRECTION AU FORUM POUR L'ÉGALITÉ DES GÉNÉRATIONS ET LA CRÉATION DE LA FORCE OPÉRATIONNELLE DES JEUNES POUR L'ÉGALITÉ DES GÉNÉRATIONS

En 2021, le Forum pour l'égalité des générations (GEF), un parcours d'action de cinq ans visant à réaliser des progrès irréversibles en matière d'égalité de genre, a été fondé sur une série d'actions concrètes, ambitieuses et transformatrices. Le Forum a été convoqué par ONU Femmes et coprésidé par les gouvernements de la France et du Mexique, en partenariat avec les jeunes et la société civile. Il s'est déroulé du 29 au 31 mars 2021 à Mexico, au Mexique, et du 30 juin au 2 juillet 2021 à Paris, en France. C'est la première fois dans l'histoire de l'ONU qu'une initiative est co-conçue, co-crée et co-présidée par les Etats membres, les jeunes et la société civile, avec celles et ceux impliqué-e-s partageant tous-tes le pouvoir et l'engagement. Le Forum a généré 40 milliards de dollars d'engagements financiers, politiques et liés à des programmes.

La force opérationnelle des jeunes pour l'égalité des générations (YTF) a été créé afin de représenter les jeunes selon les identités diverses et intersectionnelles et de faciliter le leadership et la participation des jeunes au GEF. Cette force opérationnelle est composée de 40 jeunes défenseur-euse-s des droits humains du monde entier qui ont consacré leur vie à la promotion de l'égalité de genre. Elle représente également divers groupes d'intérêt, notamment des adolescent-e-s, des jeunes LGBTQIA+, des jeunes vivant avec le VIH, des jeunes en situation de handicap, des jeunes autochtones, des Afro-descendant-e-s, des jeunes appartenant à des minorités ethniques, religieuses ou de caste, des professionnel-le-s du secteur de la santé et des militant-e-s de la justice climatique. La force opérationnelle des jeunes (YTF) est l'une des coprésident-e-s du GEF.

Bien que la structure de la co-direction des jeunes soit très prometteuse, les adolescent-e-s et les jeunes ont également été confronté-e-s à des défis pour s'engager dans le GEF. Bien que l'ONU Femmes et les États membres aient soutenu le leadership de la force opérationnelle des jeunes, il existe toujours un déséquilibre de pouvoir au sein du GEF et de ses autres structures. Certains membres de la force opérationnelle des jeunes ont constaté que leur participation était purement tokenisée et ont soulevé des questions sur l'inclusion et la diversité dans diverses sessions du GEF. Suite à ces préoccupations, les jeunes ont recommandé des stratégies de transfert et de partage du pouvoir, dont certaines ont été mises en œuvre. Les jeunes impliqué-e-s dans le GEF ont également co-créé le Manifeste des jeunes féministes³² pour souligner les objectifs et les aspirations de toutes les structures de jeunesse au sein du GEF.

Mise en œuvre de la participation et de la co-direction équitables des jeunes

En nous appuyant sur ces cadres existants et sur les contributions des jeunes défenseur·e·s de causes, nous avons conçu un processus clair et rationalisé que les organisations, les bailleur·euse·s de fonds et les gouvernements peuvent mettre en œuvre lorsqu'ils impliquent les jeunes en tant que co-créateurs, co-concepteurs et co-leaders. Ce processus peut être appliqué à des projets tels que :

- La formation d'un comité ou d'un conseil consultatif des jeunes ;
- La production conjointe d'une ressource, d'une publication ou d'une recherche ;
- La cocréation ou la conception de programmes en collaboration avec et pour les jeunes, y compris dans le cadre de consultations avec les jeunes ;
- La participation à des programmes ou à des processus d'octroi de subventions participatifs ; et
- Le renforcement intentionnel des compétences des jeunes par le biais de formations, de partage des connaissances, de mentorat et de partage des ressources d'apprentissage.

Le partenariat Generation Unlimited du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) rappelle que :

« Il est important de souligner qu'une position réservée au sein d'un conseil ou d'un comité ne se traduit pas nécessairement par une participation significative de la jeunesse ou une véritable co-direction. Lorsque des structures décisionnelles hiérarchiques bien établies ou une culture d'adultisme prévalent, cette participation peut facilement se transformer en tokénisme. Définir clairement le rôle de la jeune personne et articuler les responsabilisations mutuelles avec les personnes en place constituent des conditions préalables importantes. Il est important d'être attentif·ve au transfert de pouvoir et d'aborder consciemment les normes culturelles ou les barrières qui peuvent entraver la co-direction. Un processus de cocréation complet, étayé par des principes de transparence, de redevabilité et de partage du pouvoir, peut contribuer à l'établissement de véritables partenariats entre les générations plus âgées et plus jeunes ». ³³



- 1 Intégrer la participation et la co-direction équitables de la jeunesse dans la conception initiale du projet ou du processus.
- 2 Mettre en œuvre un processus équitable et transparent pour identifier les personnes, les organisations et les institutions avec lesquelles il est possible de co-créer, co-concevoir ou co-diriger.
- 3 Définir le projet et les méthodes de travail.
- 4 Collaborer sur le projet.
- 5 Achever et évaluer le projet.

Image 2.3 : Le processus de participation et de co-direction, de co-création et de co-conception équitables des jeunes

1. Intégrez la participation et la co-direction équitables des jeunes dans la conception initiale du projet ou du processus.

- Dès le début d'un projet, il convient d'examiner si et comment les jeunes peuvent s'engager et contribuer au projet.
- Identifiez dès le départ l'objectif de la collaboration avec les jeunes dans le cadre de ce projet. Évitez l'inclusion tokenisée et veillez à ce que l'intention soit ancrée dans une participation équitable plutôt que dans le simple respect de quotas.
- Évaluez les risques, surtout d'exploitation et d'abus, posés par la participation des jeunes au projet. Concevez des mesures d'atténuation appropriées pour garantir la sécurité des jeunes dans le projet. Pour obtenir des ressources supplémentaires, Women Deliver et ses partenaires ont élaboré les politiques et ressources suivantes concernant la sécurité et le bien-être, en particulier la sécurité des jeunes
 - Politique de protection des enfants et des jeunes
 - Guide de protection des jeunes
 - Directives sur la protection en ligne

2. Mettez en œuvre un processus équitable et transparent pour identifier les personnes, les organisations et les institutions avec lesquelles il convient de co-crée, de co-concevoir ou de co-diriger.

- Établissez des critères de sélection clairs basés sur les exigences du rôle. Examinez si les critères ne risquent pas d'exclure ou de discriminer des candidat-e-s par ailleurs qualifié-e-s.
- Souvenez-vous que les jeunes constituent un groupe diversifié composé de nombreuses populations différentes. Une petite sélection de jeunes ne représentera pas tous·tes les jeunes d'une population donnée. Tenez-en compte lors de l'élaboration de vos critères.
- Évitez le tokénisme dans le processus de sélection - sélectionnez des personnes pour la valeur qu'elles apportent, et pas seulement parce qu'elles sont membres d'un groupe identitaire.
- Mettez en place un comité d'examen et de décision diversifié, comprenant des personnes issues des communautés des candidat-e-s ciblé-e-s.
- Simplifiez le processus de candidature ou de déclaration d'intérêt pour ne demander que ce qui est nécessaire à la sélection. En tant qu'entité chargée du recrutement, ne créez pas de travail supplémentaire pour les candidat-e-s.
- Définissez et communiquez clairement la rémunération, la formation ou le soutien qui seront offerts dès le départ, afin que les candidat-e-s puissent prendre des décisions éclairées quant à leur participation à un projet.

3. Définissez le projet et les méthodes de travail.

- Prenez le temps d'apprendre à vous connaître personnellement et de développer des relations avant de commencer le projet.
- Définissez les buts et les objectifs du projet et assurez-vous que tout le monde est d'accord sur ces objectifs.
- Établissez des règles et des accords sur la manière de travailler ensemble, y compris la structure ou le format de la collaboration, comme les réunions ou l'édition conjointe. D'autres méthodes de travail dont il est important de tenir compte sont les suivantes :
 - Garantir l'accessibilité en simplifiant le langage, en évitant le jargon et en fournissant des définitions claires de toute terminologie spécialisée, le cas échéant.
 - Utiliser des outils qui permettent aux jeunes en situation de handicap de participer équitablement à l'élaboration des politiques, tels que les lecteurs d'écran et le texte alt.

- Faire preuve de flexibilité - travailler avec des jeunes peut exiger de travailler différemment qu'avec des collègues adultes, surtout s'ils et elles sont à l'école ou ont d'autres emplois, s'ils et elles se trouvent dans des environnements à faible connexion Internet ou se trouvent dans des fuseaux horaires différents.

Déterminer conjointement le niveau d'effort, de travail et d'engagement requis de la part de chaque participant-e et veiller à ce qu'ils et elles soient correctement rémunéré-e-s pour leurs contributions.

ÉTUDE DE CAS :

L'APPROCHE DE WOMEN DELIVER EN MATIÈRE DE RÉTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LES JEUNES

Dans le cadre de son engagement à devenir une ONG antiraciste, décoloniale, inclusive et accessible, Women Deliver croit en la nécessité d'honorer et de reconnaître le temps, l'expertise et l'énergie consacrés par les jeunes dans le cadre d'une opportunité affiliée à Women Deliver. L'octroi de rétribution financière est un moyen pour Women Deliver de donner la priorité à l'accessibilité, à la communication et aux ressources. En outre, l'octroi de rétribution financière encourage à ne plus considérer les défenseur-e-s de terrain, les défenseur-e-s locaux-ales et/ou les jeunes comme des bénéficiaires, mais comme des leaders et des expert-e-s. Les rétributions financières peuvent permettre de faire entendre des voix diverses qui ont été ignorées ou tokenisées depuis longtemps.

L'octroi de rétribution financière n'est qu'une étape d'un parcours beaucoup plus long visant à garantir une participation équitable de la jeunesse, comme décrit dans ce chapitre, et ne doit pas être utilisé à la place d'une rémunération pour services, d'une indemnité de déplacement ou d'Internet, ou d'une indemnité journalière. Women Deliver offre entre 25 et 1 000 dollars en fonction de la portée et de la longévité du projet et/ou de l'activité, du temps et des efforts consacrés par le bénéficiaire, de son niveau d'effort, de la disponibilité des fonds et de la répartition équitable des rétributions financières pour les participant-e-s au projet.

En règle générale, le niveau d'effort est le facteur le plus important à prendre en considération. S'il est limité, des rétributions financières plus modestes peuvent être offertes. Si le niveau d'intérêt est plus élevé, une augmentation correspondante du montant offert est justifiée. Les risques potentiels de protection liés à l'octroi de fonds, en particulier à des adolescent·e·s, doivent être pris en compte avant l'octroi de rétributions financières.

4. Collaborez au projet.

- Effectuez des contrôles réguliers pour obtenir un retour d'information et évaluer l'évolution du projet.
- Établissez des mécanismes clairs pour une communication ouverte et honnête.
- Procédez à des ajustements pour assurer l'accessibilité et l'inclusion.
 - Reconnaissez la prévalence du centrage sur les adultes dans la conception traditionnelle des organisations et des institutions et reconnaissez les difficultés que les jeunes peuvent rencontrer lorsqu'ils et elles travaillent aux côtés des adultes.
 - Établissez des stratégies claires qui respectent les différents rythmes d'apprentissage et les conditions contextuelles des jeunes concerné·e·s.
- Tenez-vous mutuellement responsables de l'exécution du travail conformément aux méthodes de travail convenues.
- Partagez les informations et les ressources de connaissances de manière transparente.
- Fournissez des formations et des ressources tout au long du processus.

5. Achevez et évaluez le projet.

- Reconnaissez toutes les personnes impliquées en tant que porteur·euse·s de projet, y compris dans le cadre de l'annonce publique ou de la publication du projet, le cas échéant.
- Réfléchissez à ce qui a fonctionné et ce qui peut être amélioré dans le processus de co-création, dans une optique d'apprentissage mutuel et d'amélioration.
- Déterminez conjointement un cadre d'évaluation (mesures, indicateurs, etc.) qui encourage l'apprentissage, et menez à bien l'évaluation comme convenu.

ÉTUDE DE CAS :

CO-CRÉATION AU NIVEAU DE WOMEN DELIVER : COMITÉ DE PLANIFICATION DES JEUNES DE WD2023

Dans le cadre de la préparation de sa conférence vedette, Women Deliver 2023 (WD2023), Women Deliver a reconnu l'importance cruciale de placer les jeunes dans des rôles de prise de décision pour les programmes destinés aux jeunes de WD2023. La mise en place d'un organe consultatif des jeunes a été incluse dans la conception initiale de création de WD2023, afin de fournir une contribution stratégique au développement et à la mise en œuvre de la conférence en codirigeant et en cocréant tous les programmes destinés aux jeunes.

Le comité de planification des jeunes du projet WD2023³⁴ est composé de six jeunes leaders du programme Women Deliver, de six ancien-ne-s jeunes leaders et de six jeunes défenseur-e-s de causes en dehors du programme des jeunes leaders de Women Deliver. Cette démarche était intentionnelle afin de s'assurer que les trois groupes de jeunes étaient représentés de manière égale au sein du comité. Women Deliver a créé des termes de référence (TDR) détaillés pour le Comité de planification des jeunes qui comprenaient des informations générales, l'objectif du Comité, les principales responsabilités, la rémunération et le soutien technique fournis, les qualifications, et une description du processus de candidature et de sélection. Ces termes de référence ont été publiés sur les réseaux sociaux de Women Deliver et partagés avec les jeunes leaders et les réseaux de jeunes afin de garantir un processus de candidature ouvert. Après la clôture de la fenêtre de candidature de quatre semaines, un comité d'examen varié composé de membres du personnel de Women Deliver, de conseiller-ère-s

régional-e-s et de membres du comité des ancien-ne-s jeunes leaders a examiné les candidatures à l'aide d'une matrice d'examen commune. Chaque candidature a été évaluée par 2 ou 3 évaluateur-ric-e-s. La sélection finale a été faite sur la base de commentaires des évaluateur-ric-e-s et des efforts ont été faits pour assurer la diversité régionale et démographique du comité.

Le comité de planification des jeunes du projet WD2023 a tenu sa première réunion au cours du quatrième trimestre de 2022. La première réunion s'est concentrée sur l'établissement de relations, l'alignement des responsabilités et des attentes des membres du comité, et la co-création de méthodes de travail. Par exemple, il a été décidé que les réunions mensuelles auraient lieu à deux heures différentes pour tenir compte de l'étendue des fuseaux horaires dans lesquels vivent les membres.

Le comité de planification des jeunes de WD2023 se réunit mensuellement d'octobre 2022 à juillet 2023 et effectue une grande partie de son travail au sein de sous-comités spécifiques, en fonction des résultats que le comité est chargé d'obtenir. Le personnel de Women Deliver et les conseiller·ère·s régional·e·s ont régulièrement rencontré des membres individuels ou de petits groupes de membres du comité pour faire le point, répondre aux préoccupations et faire avancer le travail commun. Les membres du comité ont travaillé collectivement à la conception des programmes destinés aux jeunes de WD2023, qui était encore en cours d'élaboration au moment de la rédaction de cette publication.

Mise en application de la participation et de la co-direction équitables des jeunes dans l'élaboration des politiques au sein du gouvernement

Les gouvernements doivent impliquer les jeunes dans l'élaboration des politiques et des programmes afin de s'assurer que ceux-ci répondent à leurs propres besoins. Cela peut également entraîner un financement supplémentaire pour les initiatives et les programmes menés par les jeunes, et fournir ce financement au niveau national est l'approche la plus durable à long terme pour garantir l'appropriation et la poursuite de ces programmes.

Compte tenu de leurs méthodes de travail formelles et parfois bureaucratiques, les gouvernements ont besoin de mécanismes institutionnalisés permettant aux jeunes de s'engager équitablement dans l'élaboration des politiques et des programmes. Les gouvernements peuvent institutionnaliser la participation des jeunes de manière significative et équitable de diverses manières, notamment par les moyens suivants :

- Mettre en place des conseils consultatifs formels pour les jeunes au sein de ministères spécifiques ou fournir aux jeunes une plateforme pour co-créeer avec les décideur·euse·s politiques.
- Nommer des jeunes à des postes publics, à des comités et à d'autres organes de direction où des décisions clés sont prises, surtout si celles-ci touchent les jeunes. Toutefois, il convient d'éviter une approche tokenisée dans laquelle les jeunes ne sont sélectionnés qu'en raison de leur âge ; il faut plutôt nommer les jeunes à des rôles en raison de leur expertise et de leur expérience vécue.
- Veiller à ce que les budgets alloués aux programmes pour les jeunes ne soient pas réduits ou dépriorisés en cas de mesures de réaligement budgétaire ou de situations exigeant des mesures d'austérité.

- Développer des formations sur mesure pour les jeunes qui participent à l'élaboration des politiques afin de renforcer leurs capacités et leurs connaissances, en se basant sur les besoins et les attentes réels des jeunes. Cela peut même commencer avec des jeunes d'âge scolaire qui peuvent se présenter aux conseils d'école ou participer à des programmes tels que le modèle des Nations Unies ou le Parlement fictif.
- Établir des partenariats avec des organisations communautaires et des organisations dirigées par les jeunes qui ont l'habitude de travailler de manière équitable et constructive avec les jeunes.
- Développer une approche détaillée et gouvernementale de la participation et de la co-direction équitables des jeunes, qui s'applique à tous les ministères et agences. Cette approche unifiée garantira que toutes les agences travaillent ensemble et défendent les mêmes valeurs en ce qui concerne la participation des jeunes. Cela permet aux jeunes de s'engager et de participer plus facilement aux mécanismes gouvernementaux, ce qui débouche sur de meilleures politiques et de meilleurs programmes.

En outre, les gouvernements ne devraient pas seulement se concentrer sur des moyens innovants d'impliquer les jeunes dans l'élaboration des politiques, mais aussi réfléchir à la manière dont ils travaillent avec les organisations dirigées par les jeunes. Cela signifie qu'ils doivent écouter les organisations dirigées par les jeunes et comprendre comment elles veulent s'associer au gouvernement et quelles sont les ressources et le soutien dont elles ont besoin.

ÉTUDE DE CAS :

PARTICIPATION ET CO-DIRECTION ÉQUITABLES DES JEUNES AU SEIN DU GOUVERNEMENT NORVÉGIEN

En 2019, le gouvernement norvégien a introduit une nouvelle loi, la loi sur l'administration locale³⁵, prévoyant la création de conseils de jeunes dans toutes les municipalités de Norvège afin de permettre aux jeunes de se faire entendre dans les prises de décision locales. Les membres des conseils des jeunes peuvent exercer leur mandat pendant deux ans maximum et doivent être âgés de moins de 19 ans au moment de l'élection. La loi prévoit également que la municipalité veille à ce que les jeunes soient informé-e-s des décisions prises par la municipalité y compris également les raisons derrière chacune. En 2022, la Direction norvégienne de l'enfance, de la jeunesse et des affaires familiales (Bufdir)³⁶ a élaboré un guide à l'intention des conseils des jeunes nouvellement créés, en consultation avec plusieurs conseils des jeunes déjà établis à Karasjok, Alta et Hammerfest, soulignant le rôle que jouent ces conseils dans la promotion de la participation des jeunes aux processus décisionnels. Le guide présente des exemples de bonnes pratiques pour les conseils des jeunes, notamment sur la manière d'impliquer les jeunes dans le recrutement, d'animer les réunions et d'établir des partenariats avec les représentant-e-s de l'administration locale.

Comment évaluer la participation équitable des jeunes ? À quoi ressemble une participation efficace et équitable des jeunes du point de vue des jeunes ?

Évaluer la participation et la co-direction équitables des jeunes peut s'avérer fastidieux et difficile. Le nombre de jeunes impliqué·e·s dans un projet ou une activité peut constituer un bon point de départ, mais il est important d'aller au-delà des chiffres et de prendre en compte la qualité et la profondeur de leur implication. Demander aux jeunes un retour sur leurs expériences et évaluer l'impact à long terme de leur participation peut apporter des informations précieuses sur l'efficacité des initiatives de participation des jeunes. L'évaluation de la diversité et de l'inclusivité des activités de participation peut garantir que chaque jeune a une chance égale de participer et de contribuer.

Pour que la participation des jeunes soit équitable et efficace, il faut qu'ils soient traité·e·s comme des partenaires et des décideur·euse·s à part entière dans les projets ou les programmes qui ont un impact direct sur leur vie. Cela signifie que les jeunes doivent avoir leur mot à dire dans la planification, la conception, la budgétisation et la mise en œuvre des initiatives, et qu'ils et elles doivent recevoir le soutien et les ressources nécessaires pour apporter une contribution significative. Les processus décisionnels doivent être accessibles à tous·tes les jeunes, sans coercition ni discrimination.

Apporter un soutien financier, logistique et émotionnel et discuter à l'avance des besoins des jeunes n'est pas seulement crucial pour une participation équitable des jeunes, c'est aussi un impératif éthique. Les jeunes apportent des connaissances et des expériences vécues précieuses et méritent d'être rémunéré·e·s comme n'importe quel autre expert·e. Les soutenir par des indemnités et des rétributions financières, rémunérer leur temps et leur fournir des contrats n'en sont que quelques exemples. Il est essentiel de reconnaître la valeur de leur temps et de leurs efforts.



**WOMEN
DELIVER**

LE FINANCEMENT DESTINÉ AUX JEUNES

L'ancien Jeune leader de Women Deliver Ali Kaviri s'exprimant devant un groupe lors d'un atelier pour Jeunes leaders en Ouganda. Source : Women Deliver

Lorsque les jeunes sont soutenu-e-s financièrement, ils et elles ont le potentiel de remettre en question les normes négatives, de faire pression pour des réformes institutionnelles et législatives et de transformer leurs communautés. Pourtant, les jeunes sont confronté-e-s à trois obstacles importants à l'accès équitable au financement et à sa répartition, tant au niveau mondial que national.

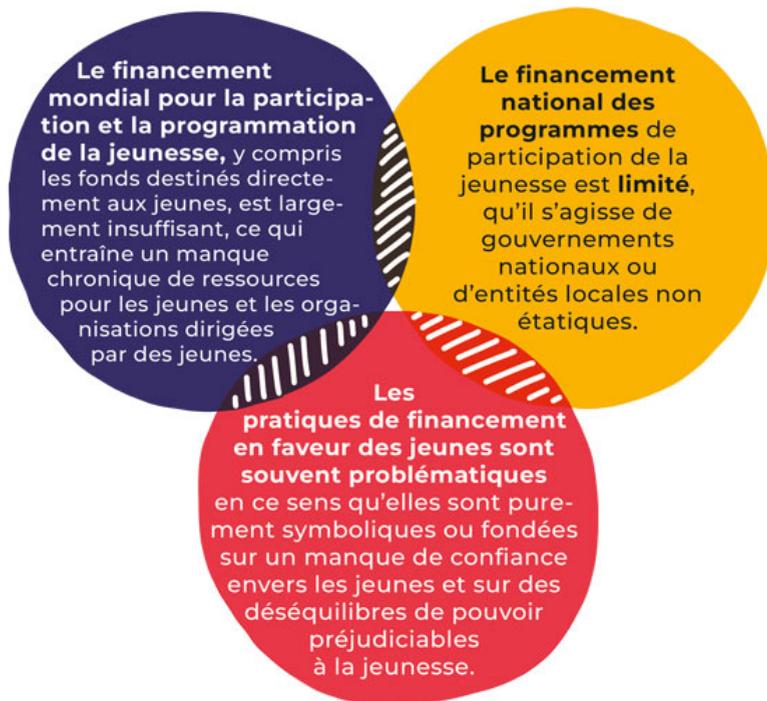


Image 3.1 : Obstacles à l'accès au financement

Ce chapitre détaille ces trois obstacles critiques et propose des recommandations pour des pratiques de financement équitables et basées sur la confiance, que tous les partenaires de subvention peuvent adopter.

Vers un financement suffisant pour les programmes de jeunesse et les jeunes

Globalement, l'aide publique au développement (APD)³⁷ pour les programmes axés sur les jeunes et sur le genre, qui va le plus souvent aux agences des Nations Unies, est assez limitée dans le cadre du financement total du développement. En 2020, 5,56 % (7,6 milliards de dollars) de l'APD totale des dix principaux donateurs dans le domaine de l'égalité de genre étaient destinés à des programmes d'aide ayant pour objectif l'égalité de genre et visant les jeunes de 10 à 24 ans. Il s'agit d'un vaste sous-investissement pour une population mondiale de 1,8 milliard de personnes âgées de 10 à 24 ans³⁸. En outre, bien qu'aucune donnée exacte sur la part de l'APD allant directement aux jeunes et aux organisations dirigées par des jeunes ne soit disponible, des preuves qualitatives suggèrent qu'il ne s'agit que d'une infime fraction du total, pourtant déjà faible.

D'après une étude publiée dans *Resourcing Girls*, « les adultes ne se sentent généralement pas à l'aise avec les jeunes qui ont un véritable pouvoir décisionnel, donc une grande partie des subventions finit par aller à des organisations dirigées par des adultes, même si ces organisations peuvent en effet comporter des programmes spéciaux consacrés aux jeunes. C'est un premier pas, mais ce n'est pas la même chose qu'une participation significative des jeunes à la prise de décision sur où va le financement et comment ce financement pourrait mieux soutenir les jeunes. »³⁹

Parallèlement, le financement national des organisations et initiatives dirigées par des jeunes est également assez limité dans la plupart des pays. Les gouvernements font face à de nombreuses priorités concurrentes et sont submergés par ce qu'il faut prioriser. Souvent, ils préfèrent financer des projets tangibles que leurs citoyen·ne·s peuvent voir, comme la construction de routes, d'hôpitaux, de centres de santé et d'écoles. D'autre part, le financement alternatif par des entités locales non étatiques est limité par des facteurs politiques, socio-économiques et environnementaux, tels que l'instabilité des performances. Par conséquent, le financement des

programmes pour les jeunes ou le financement direct aux jeunes provient principalement de sources non nationales, telles que des organisations comme Women Deliver. Malheureusement, le déploiement à plus grande échelle de projets significatifs dirigés par des jeunes est souvent impossible. Le financement prend fin dès que le partenaire de développement cesse de financer le projet. Le déploiement et la prolongation de ce travail ne peuvent se faire qu'avec des gouvernements nationaux dont l'objectif est le développement de leur propre pays.

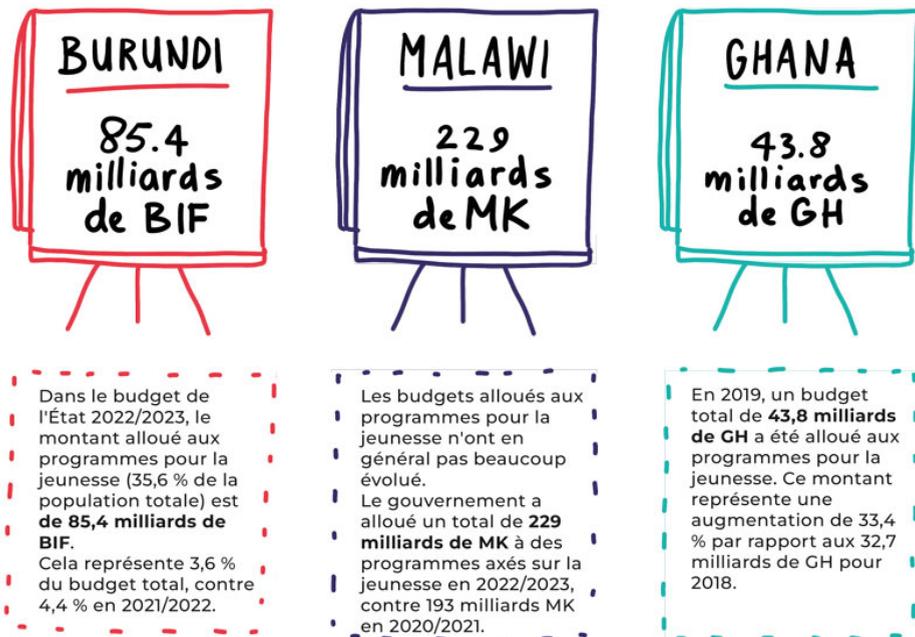


Image 3.2 : Exemples de financement national pour les jeunes dans certains pays

Le financement mondial et national pour les jeunes devrait être restructuré afin de promouvoir la durabilité de l'impact sur la contribution des jeunes à la société. Une approche collaborative des bailleur-euse-s de fonds, des gouvernements et des entités non étatiques face aux défis auxquels sont confronté-e-s les jeunes et les accords de partenariat pour résoudre ces problèmes devraient refléter les besoins de la société et la manière dont les jeunes préfèrent être impliqué-e-s.

ÉTUDE DE CAS

FINANCEMENT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DIRIGÉ PAR LES JEUNES AU RWANDA

Le Conseil national de la jeunesse rwandaise (NYC), en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et de la Culture, a mis en œuvre de manière proactive des initiatives d'engagement équitable des jeunes avec un financement substantiel. Le NYC coordonne toutes les activités pour la jeunesse à travers le pays, mobilisant et facilitant la formation de coopératives de jeunes grâce à un réseau structuré de comités exécutifs.⁴⁰ Cela permet aux représentant·e·s des jeunes à tous les niveaux de défendre leurs besoins et, en même temps, accélère l'adhésion des organisations locales et internationales afin qu'elles financent directement les initiatives des jeunes. En 2020, le ministère de la Jeunesse et de la Culture, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), a accordé 5 millions de francs rwandais à chacune des 55 coopératives de jeunes dans les zones rurales, atteignant avec succès les jeunes les plus vulnérables du pays et créant des emplois pour plus de 3 500 jeunes à travers le pays.

En outre, le ministère de la Jeunesse et de la Culture a mis en place une approche pratique visant à obtenir des fonds nationaux pour les initiatives des jeunes, en tirant parti des opportunités existantes proposées par d'autres institutions locales et gouvernementales. En 2019, le ministère de la Jeunesse et de la Culture a négocié avec le ministère des Infrastructures et le ministère des Collectivités locales pour signer un contrat avec 153 entreprises dirigées par des jeunes afin d'assurer des tâches récurrentes d'entretien des routes à travers le pays. Chaque entreprise reçoit des fonds mensuels à hauteur de 3 millions de francs rwandais, créant 7 760 emplois.

D'autres efforts de financement national se poursuivent, avec le NYC qui promeut des projets prometteurs créés par des jeunes afin d'obtenir des fonds d'organisations telles que le Business Development Fund Rwanda. En outre, le ministère de la Jeunesse et de la Culture organise régulièrement des concours par le biais de Youth Connekt Africa et d'autres initiatives locales, où les organisations dirigées par des jeunes peuvent gagner des subventions pour mettre en œuvre leurs initiatives tout en recevant des services de coaching et de mentorat afin de renforcer leurs capacités de gestion et de leadership. Ces initiatives ont offert aux jeunes d'importantes occasions de mettre en valeur leurs capacités, tout en contribuant au développement de leurs communautés.

Des pratiques de financement équitable

Selon le rapport NESTA de 2009 *Youth-led Innovation: Enhancing the Skills and Capacity of the Next Generation of Innovators (Innovation des jeunes : améliorer les compétences et les capacités de la prochaine génération d'innovateur·rice·s)*,⁴¹ la confiance et le soutien des adultes, associés à des commentaires constructifs, sont essentiels pour promouvoir l'innovation et l'efficacité dans les initiatives dirigées par des jeunes. Cependant, bien souvent, les relations de financement avec les jeunes ne sont pas fondées sur la confiance. Ce manque de confiance découle généralement de l'hypothèse erronée selon laquelle les jeunes n'ont pas les compétences ou l'expertise nécessaires pour mener à bien des projets de sensibilisation ou prendre des décisions, ce qui entraîne une priorisation du renforcement des capacités, même dans des situations où cela n'est pas nécessaire ou utile. **Les jeunes sont encore souvent considéré·e·s comme des bénéficiaires plutôt que comme des acteur·rice·s du changement.** Ce manque de confiance se manifeste de plusieurs façons tout au long du processus d'octroi de subventions.

Exclusion Financière et critères d'éligibilité

Il est essentiel que toutes les parties prenantes traitent en priorité de la nécessité de faciliter une distribution et un accès équitables au financement et à l'investissement pour les jeunes et les initiatives dirigées par des jeunes. Avant même de demander une subvention, les jeunes sont systématiquement exclu·e·s des systèmes financiers, ce qui rend difficile de disposer de l'infrastructure financière nécessaire, comme un compte bancaire, pour recevoir une subvention. Il s'agit d'un obstacle important pour les jeunes militant·e·s, car ce manque de confiance est institutionnalisé et empêche les jeunes de recevoir et de gérer des fonds. Dans de nombreux cas, les réglementations bancaires empêchent les jeunes d'ouvrir des comptes bancaires et les fonds sont souvent détenus par d'autres institutions plutôt que d'aller directement entre les mains des jeunes. Selon le rapport de 2020 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) *Faire progresser l'inclusion*

financière numérique des jeunes,⁴² près de la moitié des jeunes dans le monde âgé-e-s de 15 à 24 ans (soit 1,8 milliard de personnes) n'ont pas de compte bancaire dans une institution financière formelle. Par exemple, alors que seuls 16 % des jeunes dans les pays à revenu élevé sont financièrement exclu-e-s, plus de 60 % en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes n'ont pas accès aux services financiers.



Image 3.3 : Exclusion Financière

De plus, les personnes financièrement exclues sont plus susceptibles d'être des femmes, résidant dans des zones rurales, appartenant aux 40 % les plus pauvres de leurs pays respectifs, et moins susceptibles d'avoir accès à Internet ou aux outils numériques. Cela signifie que les jeunes les plus vulnérables dans le monde sont souvent exclu-e-s de l'accès aux mécanismes d'octroi de subventions.

Pour pouvoir demander une subvention, de nombreuses institutions subventionnaires exigent qu'une organisation dispose d'un statut légal dans son pays, comme par exemple une organisation à but non lucratif. Cela peut être un processus long et coûteux, qui disqualifie les organisations émergentes dirigées par des jeunes et les mouvements populaires, ainsi que les organisations travaillant sur des sujets politiquement sensibles, auxquelles les gouvernements peuvent s'opposer en bloquant leur immatriculation. En outre, ces critères accordent une importance excessive aux processus d'immatriculation formalisés, alors qu'il s'agit d'une norme provenant des pays du Nord et enracinée dans les pratiques coloniales, démontrant par nature un manque de confiance envers les jeunes

bénéficiaires, à moins qu'ils et elles ne soient reconnu-e-s par des institutions formelles jugées dignes de confiance, telles que le gouvernement.

Par conséquent, tant à l'échelle mondiale que nationale, le financement des jeunes va souvent à un petit groupe relativement privilégié de jeunes qui sont en mesure de répondre aux exigences strictes décrites ci-dessus et qui ont accès aux réseaux et aux relations qui mènent à ces relations de financement. Ces pratiques de financement excluent et marginalisent davantage les jeunes en situation de handicap, qui résident dans des communautés rurales, n'ont pas accès à Internet ou ne maîtrisent pas la langue anglaise. De plus, étant donné la grande diversité des jeunes, un petit sous-groupe de jeunes ne peut pas représenter les opinions de tous-tes les jeunes. Cependant, en finançant ce sous-groupe, les donateur-riche-s pensent remplir leur obligation de soutien aux jeunes et, par conséquent, ne regardent pas au-delà des jeunes les plus visibles d'une communauté ou d'un pays. Cette approche peut réduire au silence les jeunes plus marginalisé-e-s qui font déjà face à des obstacles pour accéder aux opportunités.

Il est essentiel d'affiner les critères d'éligibilité aux opportunités de financement et de tenir compte de la nature des partenariats locaux. Ce processus peut inclure la recherche et l'évaluation de divers facteurs spécifiques au contexte dans les accords de financement. Les groupes communautaires, les organisations et les initiatives organiques dirigés par des jeunes ont le potentiel d'apporter le changement souhaité au sein des communautés. Les organisations communautaires peuvent jouer un rôle essentiel en aidant les jeunes à accéder aux opportunités de financement et à concevoir des projets utiles et pertinents pour leurs communautés. Bien implantées au sein de leur communauté et travaillant en étroite collaboration avec des personnes d'horizons différents, ces organisations communautaires sont bien connectées aux réalités vécues par de nombreuses filles et femmes. Cependant, la plupart des financements ne vont pas aux organisations communautaires en raison de l'absence des compétences techniques requises par les bailleur-euse-s de fonds et les donateur-riche-s pour pouvoir financer leurs programmes. En conséquence, les organisations plus importantes et mieux établies qui ont l'expertise technique pour répondre aux critères de financement, mais qui manquent de connaissances de la

communauté pour mettre en œuvre ou avoir accès à la population, reçoivent fréquemment des fonds qui seraient autrement allés à des organisations communautaires ayant une expertise locale. Cela conduit les ONGI ou d'autres organisations non locales à mettre en œuvre des programmes qui peuvent ne pas véritablement répondre aux besoins de cette communauté, en particulier à ceux des filles et des femmes.



Image 3.4 : Des critères de financement inéquitables

Priorités de financement

Les institutions octroyant les subventions, plutôt que les jeunes eux-mêmes, déterminent souvent les priorités de financement pour les subventions et les programmes destinés aux jeunes. Le fait de ne pas inclure les jeunes dans l'élaboration des priorités de financement les prive de leur capacité d'action et entraîne la définition de priorités de financement moins susceptibles de répondre à leurs besoins. De plus, les bailleur·euse·s de fonds considèrent souvent les jeunes comme un groupe homogène et ne tiennent pas compte des origines et des besoins divers de cette catégorie d'âge. Ces mêmes principes s'appliquent au processus d'examen des subventions, qui souvent n'inclut pas les représentant·e·s des populations avec lesquelles un·e bailleur·euse de fonds cherche à s'associer.

Selon une étude publiée dans Resourcing Girls⁴³ , « les filles ont également déclaré qu'elles devaient se conformer à un certain comportement associé à l'âge adulte, en changeant la façon dont elles se présentent et dont elles présentent leur travail pour être acceptées dans le monde adulte formel. Les filles ont fait part de leur frustration par rapport au fait que certains des bailleur-euse-s de fonds soutenant leur travail n'aient pas fait grand-chose pour développer des relations de confiance. Le manque de proximité avec leur réalité sur le terrain a conduit à un gouffre profond entre le travail des filles et la compréhension qu'en ont les bailleur-euse-s de fonds. Les filles ont également eu le sentiment que leur capacité d'action et leur pouvoir étaient négligés : elles veulent être incluses dans les processus de communication sur leur travail, et plus encore, avoir de la visibilité, une représentation et une voix au chapitre dans la prise de décision afin que leurs besoins soient pris en compte. »

Concevoir des opportunités d'octroi de subventions pour les jeunes et avec les jeunes dans un esprit de co-direction devrait être une priorité. Les organismes qui octroient les subventions doivent mettre en œuvre des méthodes participatives pour définir les besoins, les solutions et les priorités en matière de financement des jeunes, car cela offre une opportunité de renforcer la confiance et d'accroître les connaissances contextuelles pour toutes les parties. L'Agence norvégienne pour la coopération en matière d'échanges utilise des stratégies similaires, où la réciprocité est une valeur fondamentale entre les partenaires : le partenaire financier et le partenaire bénéficiaire déclarent leur intérêt et participent au développement du projet comme condition préalable au soutien financier. Ce processus vise à minimiser les déséquilibres de pouvoir et à promouvoir l'établissement d'un agenda collaboratif et d'intérêts partagés.

En outre, la conception d'opportunités d'octroi de subventions pour les jeunes et avec les jeunes permet également aux jeunes de déterminer eux-mêmes les priorités de financement. Un tel modèle de soutien aux jeunes permet de limiter le soutien financier directif et conditionnel aux initiatives des jeunes et favorise l'innovation. Ce modèle a été appliqué par plusieurs fondations où les idées novatrices des jeunes sont financées en fonction de leur pertinence pour la société, plutôt que selon les priorités et les intérêts des détenteur-riche-s de la ressource. La Fondation Tony Elumelu⁴⁴ est

l'une de ces institutions qui a soutenu les idées d'entrepreneuriat social de la jeunesse africaine.

Il existe de nombreux modèles prometteurs de financement équitable et basé sur la confiance avec et pour les jeunes. Pour résoudre ces problèmes dans les relations de financement avec les jeunes, les donateur·rice·s et les gouvernements doivent reconnaître leur pouvoir en tant que détenteur·rice·s de ressources et prendre des mesures pour y remédier dans leur travail avec les jeunes, permettant aux jeunes de négocier les conditions financières, les ressources et les priorités sans crainte de sanctions ou d'exclusion économique. Les détenteur·rice·s de ressources doivent également augmenter le financement des organisations dirigées par des jeunes et au service des jeunes, afin de répondre aux besoins des très nombreuses populations d'adolescent·e·s et de jeunes dans le monde.

ETUDE DE CAS

GRAND DÉFIS CANADA

Grands Défis Canada a un modèle d'examen par les pairs selon lequel les jeunes ayant vécu des expériences sont invité·e·s à lire, à examiner et à commenter les demandes de financement reçues. Les jeunes examinateur·rice·s expert·e·s évaluent les candidatures en fonction de leur innovation, de leur accessibilité et de leur faible coût. Les jeunes donnent leur avis en fonction de leurs connaissances personnelles et de leurs expériences vécues et sont rémunéré·e·s pour le temps consacré à cette tâche. Le processus est transparent et flexible dans son approche du financement des initiatives et des organisations dirigées par des jeunes. L'un des principaux critères d'éligibilité pour les organisations est qu'elles aient un·e jeune à un poste de direction.

Structures de subventions

La plupart des financements destinés aux jeunes sont accordés sur la base de projets à court terme plutôt que sur un financement à long terme sans restriction. Les exigences excessives en matière de rapports ou les restrictions sur la manière dont les fonds sont utilisés imposées par les bailleur-euse-s de fonds peuvent limiter l'efficacité des initiatives dirigées par des jeunes. Cela vaut en particulier dans le cadre de la défense de causes, car les changements se produisent souvent progressivement sur de longues périodes. Le financement à court terme rend difficile la pérennité d'une organisation ou du travail des militant-e-s et sape leur capacité à concevoir et à investir dans des stratégies de revendication efficaces à long terme. De plus, les bailleur-euse-s de fonds, en tant qu'entités détentrices des ressources financières, ont plus de pouvoir dans la négociation des conditions de subvention, ce qui rend difficile pour les jeunes de plaider en faveur d'accords de subvention qui fonctionnent réellement pour eux.

L'une des structures de subvention spécifiques des bailleur-euse-s de fonds de l'aide publique au développement (APD) est la localisation, une approche de développement consistant à financer des organisations nationales qui ont une expertise au sein de leurs propres communautés. Malheureusement, d'après l'expérience des co-auteur-e-s, à la suite de cette approche, les bureaux nationaux des organisations non gouvernementales internationales (ONGI) finissent souvent par faire des demandes de financement et concurrencer les organisations nationales dirigées par des jeunes. Afin de remplir les conditions pour obtenir des fonds locaux et destinés aux jeunes, les ONGI font une demande de financement en partenariat avec des organisations nationales dirigées par des jeunes. Une fois les fonds accordés aux ONGI, elles ne permettent souvent pas aux jeunes partenaires d'y accéder. Au lieu de cela, elles comptent sur l'organisation dirigée par des jeunes pour atteindre des populations spécifiques, telles que les communautés rurales ou locales. En conséquence, les fonds de localisation exposent souvent les jeunes à la prédation financière, où leur implication s'apparente à de l'exploitation et de l'intermédiation plutôt qu'à une autonomisation.

À cause des processus bureaucratiques complexes au sein des administrations étatiques, il est encore plus difficile pour les jeunes de s'engager et de participer à ces processus. Par exemple, pour que les

jeunes participent à une réunion de planification dans un ministère, il faut l'approbation de nombreux départements et technocrates. Il est donc presque impossible pour les jeunes d'obtenir ces approbations, car les technocrates suivent les ordres venus d'en haut. Pourtant, c'est une première étape cruciale pour que les jeunes soient impliqués dans ces processus de planification afin de vérifier que leurs priorités sont incluses dans les programmes et les budgets du gouvernement.

Cadres rigides de suivi et d'évaluation

Les processus de rapport imposés par les donateur·rice·s ont toujours été utilisés pour surveiller et même contrôler l'utilisation des fonds par les bénéficiaires, ce qui indique un manque de confiance dans la capacité des bénéficiaires à gérer le financement de manière responsable. Ce manque de confiance est basé sur des hypothèses erronées sur les capacités des jeunes et sur un manque de reconnaissance de leur capacité d'action en tant qu'acteur·rice·s du changement. De même, au lieu d'utiliser les outils de suivi et d'évaluation comme des opportunités d'apprentissage et d'innovation ou de développement des capacités, les donateur·rice·s se concentrent généralement sur la stricte conformité et la responsabilité. De plus, ces exigences en matière de rapports nécessitent souvent beaucoup de temps pour s'y conformer. Or, de nombreux jeunes bénéficiaires et organisations dirigées par des jeunes n'en ont pas, ce qui les empêche ainsi de profiter de ces opportunités de financement.

Les détenteur·rice·s de ressources doivent créer des cadres d'évaluation des capacités spécifiques au contexte, ainsi que des cadres de suivi, d'évaluation, d'apprentissage et de rapport qui favorisent l'équité dans les opportunités de financement. Cela comprendrait la réévaluation des exigences relatives au financement et à l'évaluation afin de promouvoir l'apprentissage et la croissance plutôt que la surveillance et la conformité, ainsi que la création d'évaluations des compétences et de modalités de financement qui encouragent le développement des capacités vers la conformité plutôt que de disqualifier les candidat·e·s. Ce processus peut, par exemple, inclure une évaluation des capacités au cas par cas et un plan de versement des ressources au fil du temps par rapport aux objectifs à court terme, jusqu'à ce que les institutions répondent pleinement aux besoins de financement avec des montants plus importants.

ÉTUDE DE CAS

LES PETITES SUBVENTIONS DE WOMEN DELIVER AUX JEUNES LEADERS

Bon nombre des défis et des solutions identifiés ci-dessus reflètent les enseignements tirés de l'expérience de Women Deliver en travaillant avec de jeunes bénéficiaires par le biais de ses petites subventions, une composante du programme Jeunes leaders. Grâce à son programme de petites subventions, Women Deliver fournit aux Jeunes leaders les ressources financières et techniques dont ils et elles ont besoin pour faire avancer leurs propres objectifs dans leurs communautés et leurs contextes. Depuis 2014, Women Deliver a accordé 213 petites subventions allant de 5 000 à 5 500 dollars aux Jeunes leaders de Women Deliver et aux ancien-ne-s Jeunes leaders, pour un total de plus d'un milliard de dollars. L'approche actuelle de Women Deliver en matière d'octroi de subventions prend pour modèle bon nombre des pratiques équitables décrites ci-dessus et Women Deliver prévoit de mettre en œuvre d'autres changements dans ses pratiques d'octroi de subventions lors de la prochaine version du programme Jeunes leaders.

Concevoir les opportunités et les critères de financement

Women Deliver considère les Jeunes leaders bénéficiaires comme des expert-e-s dans la conception de leurs projets. Women Deliver ne présélectionne aucun sujet de revendication spécifique au-delà de son objectif premier de faire progresser l'égalité de genre, ce qui permet aux jeunes de définir leurs propres priorités plutôt que de leur imposer les priorités de Women Deliver. De plus, les critères de candidature à une subvention Women Deliver sont minimes, ce qui rend le programme de petites subventions accessible à tous-tes les candidat-e-s participant activement au programme Young Leaders et ayant terminé l'Université numérique, qui offre une formation de base à la défense de causes. À l'occasion, lorsqu'il existe des préférences de critères de financement dictées par les bailleur-euse-s de fonds de Women Deliver, comme une cible géographique, Women Deliver l'énonce clairement dans l'appel à candidatures. Malgré tout, même les candidat-e-s qui ne correspondent pas à cette préférence restent éligibles et sont invité-e-s à postuler.

Demande de subvention

Women Deliver organise deux cycles de subventions chaque année dans le cadre du programme Jeunes leaders, avec des candidatures ouvertes pendant 3 à 4 semaines pour chaque cycle. Pendant le processus de candidature, Women Deliver organise une session de questions-réponses et des appels individuels avec les Jeunes leaders pour partager la candidature et des conseils pratiques. Les Jeunes leaders peuvent poser des questions spécifiques sur leurs idées de projet. Les conseiller·ère·s régional·e·s de Women Deliver conseillent également les Jeunes leaders en leur offrant des conseils adaptés au contexte.

Une candidature consiste en une description du projet, un récit sur l'approche du Jeune leader pour mesurer sa réussite, une simple évaluation des risques et une présentation de tout partenaire supplémentaire travaillant sur le projet. Les Jeunes leaders communiquent également un budget simple et un cadre de suivi et d'évaluation, qu'ils et elles sont libres de concevoir. Si le processus de candidature a été simplifié ces dernières années, Women Deliver prévoit de le réviser dans les grandes largeurs en autorisant les demandes en plusieurs langues, les candidatures vidéo ou visuelles, ou même par entretien.

Évaluation des demandes de subvention

Les candidatures sont examinées par un comité d'évaluation diversifié composé de membres du personnel de Women Deliver et de conseiller·ère·s régional·e·s, ainsi que d'ancien·ne·s Jeunes leaders qui ont déjà reçu des subventions Women Deliver. Un ensemble clair et concis de critères pour l'évaluation des candidatures est fourni aux examinateur·rice·s, ainsi qu'aux Jeunes leaders lors du processus de candidature. Chaque demande est examinée par 2 à 3 examinateur·rice·s pour garantir une diversité de points de vue sur la manière dont la demande répond aux critères. Des notes sont fournies en tant qu'indicateur utile, mais les demandes sont finalement sélectionnées sur la base d'un examen global des commentaires des examinateur·rice·s, ainsi que dans l'optique d'assurer une diversité démographique dans la cohorte totale des subventions accordées.

Structure de subventions

Les subventions de Women Deliver vont directement aux Jeunes leaders, de sorte qu'elles n'excluent pas celles et ceux qui ne sont pas affilié-e-s à une organisation et garantissent que le financement est pleinement utilisé par l'individu. Cela protège également les bénéficiaires de l'exploitation financière, comme décrit précédemment dans le chapitre. Women Deliver se montre flexible concernant le versement des fonds, en créditant le financement sur un compte bancaire accessible au ou à la Jeune leader, y compris le compte d'un-e ami-e ou d'un membre de la famille de confiance, ou un compte PayPal.

L'une des limites de l'approche de Women Deliver en matière de subventions est le montant limité du financement, la durée et la nature restreinte de la subvention. Actuellement, ces subventions vont de 5 000 \$ à 5 500 \$ pour six mois et doivent être utilisées pour une cause spécifique. Women Deliver a recueilli le retour d'expérience de Jeunes leaders, qui ont indiqué que ces aspects de la structure des subventions entravaient le développement et la mise en œuvre des stratégies de revendication des Jeunes leaders à plus long terme, et qu'il n'y avait souvent pas suffisamment de temps ou de financement pour observer les résultats du projet. À la lumière de ces commentaires, Women Deliver revoit son programme d'octroi de subventions pour la prochaine application du programme Jeunes leaders, qui sera lancé à l'automne 2023.

Assistance technique

Les bénéficiaires de subventions ont la possibilité d'ajuster le budget de leur projet au besoin pendant la durée de leur subvention et de modifier ou d'adapter leurs tactiques en fonction des besoins du projet et des réalités sur le terrain. Pour soutenir les bénéficiaires dans ce processus, les conseiller-ère-s régional-e-s de Women Deliver, basé-e-s dans les régions et les contextes où travaillent les bénéficiaires, sont disponibles pour les aider à régler un problème et les conseiller sur demande. De plus, le personnel de Women Deliver et les conseiller-ère-s régional-e-s organisent un appel de groupe introductif pour tous-tes les nouveaux-elles bénéficiaires, ainsi que des

appels individuels pour faire part de commentaires ciblés sur leur candidature. Des appels individuels intermédiaires et de clôture sont également organisés afin de soutenir les Jeunes leaders bénéficiaires pendant et après leur projet, dans le but d'adapter et d'étendre les enseignements tirés.



Image 3.5 : Jeune leader bénéficiaire d'une subvention lors d'un appel virtuel introductif

Rapports, suivi, évaluation et apprentissage

Les Jeunes leaders fournissent un rapport intermédiaire à mi-parcours de leur projet (trois mois) et un rapport final à la fin du projet. Les rapports se composent de six questions descriptives, d'un rapport budgétaire et d'un rapport sur leurs résultats de suivi, d'évaluation et d'apprentissage. Les Jeunes leaders conçoivent leurs propres indicateurs de réussite dans leurs projets et peuvent utiliser n'importe quel cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage qui leur est utile.

Women Deliver reconnaît que compte tenu du montant et de la durée d'application de la subvention, la fréquence et l'étendue des rapports sont excessives et pourraient constituer un fardeau pour les Jeunes leaders. Dans le futur programme d'octroi de subventions, Women Deliver développera des pratiques d'élaboration de rapports adaptées au montant et à la durée d'application de la subvention pour éviter de surcharger les bénéficiaires. Ces pratiques pourraient inclure la possibilité d'envoyer les rapports dans différentes langues, de fournir un rapport verbalement ou sous forme d'entretien, et d'adopter des structures de rapport plus informelles. De plus, toutes les structures de rapport se concentreront davantage sur l'apprentissage et le développement des bénéficiaires de la subvention Jeunes leaders.



APPEL À L'ACTION

Le public applaudit lors de la représentation théâtrale «One Year Out» au Kenya, avant la conférence Women Deliver 2019. Source : Brian Otieno

Les jeunes sont des agent-e-s essentiel-le-s du changement pour les défis les plus pressants du monde. Les co-auteur-e-s de cette publication font appel aux décideur-euse-s et aux détenteur-ric-e-s de ressources à s'associer et à investir dans la jeunesse de la manière décrite tout au long de cette publication. Bien que cette approche du travail avec les adolescent-e-s et les jeunes puisse s'appliquer dans de nombreux contextes, nous faisons spécifiquement appel aux gouvernements nationaux pour qu'ils adoptent ces recommandations afin de garantir des partenariats et des financements durables et à long terme pour les jeunes.



1

Adopter l'approche de la participation et de la co-direction équitables des jeunes et transformer les méthodes de travail avec les adolescent·e-s et les jeunes

en veillant à ce que les jeunes, quelle que soit leur diversité, occupent des positions de pouvoir et de leadership au sein de vos initiatives, organisations, programmes et processus d'élaboration des politiques en faveur de l'égalité de genre et du développement durable. Cette démarche repose sur les trois piliers suivants :

- **Un environnement inclusif et favorable** dans lequel les jeunes sont considéré-e-s comme des égaux-ales, sont libres de s'exprimer en toute sécurité, ont accès aux informations nécessaires pour mener à bien le projet d'une manière adaptée aux jeunes, et sont en sécurité sur le plan mental, émotionnel et physique.
- **Une rémunération adéquate et équitable** pour les jeunes qui co-crée, co-conçoivent, co-dirigent et sont co-proprétaires du projet de plaidoyer.
- **Un soutien technique et un renforcement de capacités** pour les adultes et les jeunes afin de s'assurer que chacun dispose des compétences nécessaires pour atteindre les objectifs du projet et cultiver un partenariat significatif et équitable.

2

Accroître le financement des programmes axés sur les jeunes et le financement direct des jeunes et des organisations dirigées par les jeunes surtout au niveau national :

- Donner la priorité à l'investissement dans les politiques et les programmes de développement de la jeunesse lors de l'établissement des budgets nationaux. Les programmes pour les jeunes sont aussi importants que toutes les autres questions - non seulement ils ont un impact transversal sur tous les domaines du développement, mais ils sont également nécessaires pour créer une société équitable.
- Allouer un budget national spécifique pour financer des initiatives de jeunes spécifiques au contexte dans l'ensemble du pays.

3

Remplacer les pratiques de financement inéquitables à l'égard des jeunes par un financement fondé sur la confiance, pluriannuel, flexible et sans restriction.

- Réviser les politiques d'octroi de subventions, les directives, les critères d'éligibilité et les cadres de suivi et d'évaluation pour en assurer l'accessibilité, l'équité et la durabilité.
- Veiller à ce que les jeunes aient accès aux systèmes et ressources financiers, tels que le système bancaire.
- Inclure systématiquement les jeunes dans les processus d'octroi de subventions afin de s'assurer que leurs priorités sont prises en compte et que l'octroi de subventions est participatif.

4

Évaluer et présenter sous forme de rapport de manière transparente et claire les actions entreprises pour co-crée, co-concevoir et co-diriger avec les jeunes, et réfléchir en permanence aux enseignements tirés du processus de co-direction.

- Communiquer les enseignements tirés de l'expérience avec les jeunes par l'intermédiaire de médias traditionnels et de réseaux sociaux.
- Intensifier en permanence les efforts visant à améliorer la qualité, la profondeur et l'actualité des pratiques en matière de participation équitable des jeunes.

5

Améliorer la qualité et la transparence des données sur les financements destinés aux jeunes.

- Pour les programmes axés sur les jeunes, les données doivent inclure le financement total alloué, la manière dont les fonds ont été dépensés et les données ventilées par genre, âge et capacité des personnes touchées par le programme.
- Pour les financements destinés aux jeunes, les données doivent inclure le total des fonds alloués directement aux jeunes, la manière dont les décisions de financement ont été prises, les termes des accords de financement et les données ventilées par genre, âge et capacité des personnes touchées par le programme.

A photograph of three young people participating in an activity. They are standing in a line, holding a string that is stretched across the frame. The man on the left is wearing a dark blazer and jeans, smiling and looking upwards. The woman in the center is wearing a striped dress and is laughing. The woman on the right is wearing a striped top and glasses, also smiling. The background is a stone wall. The entire image has a blue tint.

ANNEXE

Les Jeunes leaders de Women Deliver prennent part à une activité lors de l'atelier de l'Afrique australe et orientale. Source : Brian Otieno

Citations

Chapitre 1 :

1. Fonds des Nations Unies pour la population. (n.d.) *Démographie des adolescent·e·s et des jeunes*. Consulté le 2 mai sur le site <https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/One%20pager%20on%20youth%20demographics%20GF.pdf>
2. Assemblée générale des Nations Unies. (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*. Consulté le 28 avril 2023 sur le site <https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child>
3. The Body Shop. (2022). *Rapport mondial sur l'initiative « Be Seen Be Heard » des jeunes. The Body Shop et le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général des Nations unies pour la jeunesse*. Septembre 2022. Consulté le 2 mai sur le site https://thebodyshop.a.bigcontent.io/v1/static/UPDATED_UN_REPORT_TBS_Accessible_Version_09.06.22
4. Fondation Tony Elumelu. (n.d.). *Impact*. Consulté le 28 avril 2023, sur le site <https://www.tonyelumelufoundation.org/impact>
5. Fondation internationale pour la jeunesse. (n.d.). *Rapport mondial sur la jeunesse : Participation des jeunes à la vie civique*. Consulté le 28 avril 2023 sur le site https://iyfglobal.org/sites/default/files/WW_Youth_Participation_1.pdf
6. Banque mondiale Live. (2023). *Sommet de la jeunesse du Groupe de la Banque mondiale 2023*. Consulté le 10 juin 2023, sur le site <https://live.worldbank.org/events/world-bank-group-youth-summit-2023-from-the-ground-up>
7. Youth Co:Lab. (n.d.). *À propos*. Récupéré le 10 juin 2023 sur le site <https://www.youthcolab.org/about>
8. Fonds mondial pour la résilience de la jeunesse (n.d.). *Solutions mises en œuvre par les jeunes*. Consulté le 10 juin 2023 sur le site <https://iyfglobal.org/youth-led-solutions/>
9. CSA Nossa Horta. (n.d.). *Accueil*. Consulté le 28 avril 2023 sur le site <https://www.csanossahorta.org/>
10. Chava. (n.d.). *The app*. Consulté le 28 avril 2023, sur le site <https://www.chava.app/the-app>

11. Zvandiri. (n.d.). *Les jeunes de Zvandiri*. Consulté le 28 avril 2023, sur le site <https://zvandiri.org/who-we-are/zvandiri-youth/>
12. Solutions Pefpar. (2018). *Zvandiri: Programme d'entraide pour améliorer les soins et le soutien aux adolescent-e-s en matière de VIH*. Consulté le 15 mai, 2023 sur le site <https://www.pepfarsolutions.org/adolescents/2018/1/13/zvandiri-peer-counseling-to-improve-adolescent-hiv-care-and-support>
13. Département des affaires économiques et sociales des Nations unies. (2013). *Fiche d'information sur la participation des jeunes*. Consulté le 28 avril 2023, sur le site <https://www.un.org/esa/socdev/documents/youth/fact-sheets/youth-participation.pdf>
14. Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant. Article 12. (1989). Consulté le 2 mai 2023, sur le site <https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child>
15. Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Action 6.15. (1994). Consulté le 2 mai 2023 sur le site <https://www.unfpa.org/events/international-conference-population-and-development-icpd>
16. Programme d'action mondial pour la jeunesse. (2004). *Politiques et programmes impliquant les jeunes : résolution / adoptée par l'Assemblée générale*. Consulté le 2 mai 2023 sur le site <https://digital.library.un.org/record/509202>
17. Assemblée générale des Nations Unies. (2003). *A/RES/58/133. Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, 2003*. Consulté le 2 mai 2023, sur le site <https://international.vlex.com/vid/res-58-133-resolution-861211279>
18. La stratégie de l'ONU pour la jeunesse. (n.d.). *Youth2030*. Consulté le 2 mai 2023 sur le site https://www.unyouth2030.com/files/ugd/b1d674_9f63445fc59a41b6bb50cbd4f800922b.pdf
19. Charte africaine de la jeunesse. Article 16. (2006). Consulté le 2 mai 2023 sur le site https://au.int/sites/default/files/treaties/7789-treaty-0033-african-youth-charter_e.pdf
20. Fonds des Nations unies pour la population. (2013). *Déclaration du Forum mondial de la jeunesse de Bali 2012*. Consulté le 2 mai 2023, sur le site <https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/Bali%20Declaration%20English.pdf>

21. Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes. (2013). *Consensus de Montevideo sur la population et le développement*. Consulté le 2 mai 2023 sur le site https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/21860/S20131039_en.pdf

Chapitre 2 :

22a) Organiser la participation. (n.d.). *L'échelle de la participation des enfants*. Consulté le 2 mai 2023, sur le site <https://organizingengagement.org/models/ladder-of-childrens-participation/>

22b) Youth Do It. (n.d.). *Fleur de participation*. Consulté le 2 mai 2023 sur le site <https://www.youthdoit.org/themes/meaningful-youth-participation/flower-of-participation/>

22c) Women Deliver. (n.d.). *Participation significative des jeunes : Partager le pouvoir, favoriser le progrès, entraîner le changement..*. Consulté le 2 mai 2023 sur le site <https://womendeliver.org/publications/meaningful-youth-engagement-sharing-power-advancing-progress-driving-change/>

23. Crenshaw, K. (1990). Cartographier les marges : Intersectionnalité, politique de l'identité et violence à l'encontre des femmes de couleur. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299. Consulté le 2 mai 2023 sur le site <https://www.jstor.org/stable/1229039>

24. Honneth, A. (1995). *La lutte aux fins de reconnaissance : Théorie morale des conflits sociaux*, trad. Joel Anderson, Cambridge : Polity.

25. AMREF Health Africa. (2022). *Stratégie pour les adolescent·e·s et les jeunes*. Consulté le 28 avril 2023 sur le site <https://amref.org/ethiopia/download/adolescent-and-youth-strategy-2021-2022/>

26. O'Malley, D.L., Johnson, R. (2022) *Mosaïques et miroirs : Perspectives et pratiques de la co-direction féministe. Co-direction féministe*. Consulté le 2 mai 2023, sur le site <https://www.feministcolleadership.com/>

27. Ibid

28. Ibid

29. Stodd, J. (2013). *La co-création et la co-propriété du changement organisationnel*. Consulté le 28 avril 2023 sur le site <https://julianstodd.wordpress.com/2013/11/29/the-co-creation-and-co-ownership-of-organisational-change/>

30. Forum pour l'équité des genres. (n.d.). *Le Manifeste de la jeunesse féministe*. Consulté le 28 avril 2023 sur le site <https://gefyouthmanifesto.wixsite.com/website>

31. Agence norvégienne de coopération pour les échanges (Norec). (2022). *Le partenariat - un autre mot à la mode ?* Consulté le 2 mai 2023, sur le site <https://www.norec.no/en/news/reports/partnership-just-another-buzzword/>

32. Forum sur l'égalité générationnelle. (n.d.). *Le Manifeste de la jeunesse féministe*. Consulté le 28 avril 2023, sur le site <https://gefyouthmanifesto.wixsite.com/website>

33. Generation Unlimited. (2022). *Partenariats intergénérationnels pour un changement transformateur : Note d'apprentissage*. New York, Etats-Unis. Consulté le 28 avril 2023 sur le site <https://www.generationunlimited.org/reports/intergenerational-partnerships-transformative-change>

34. Conférence Women Deliver 2023. (2022). *Participation des jeunes à la conférence WD2023* Consulté le 28 avril 2023 sur le site <https://www.wd2023.org/youth-engagement-women-deliver-2023-conference/>

35. Ministère norvégien des collectivités locales et du développement régional. (2021). *La loi sur les collectivités locales*. Consulté le 28 avril 2023, sur le site <https://www.regjeringen.no/en/dokumenter/the-local-government-act/id2672010/>

36. Association norvégienne des autorités locales et régionales (KS). (2022). *Formation de jeunes pour les conseils des jeunes*. Consulté le 2 mai 2023 sur le site <https://www.ks.no/contentassets/a7a55770037c4ac6b0c4aeffa01b636/KS-Hefte-Undomsmedvirkning-og-ungdomsraad-ENG.pdf>

Chapitre 3

37. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). *Aide officielle au développement (AOD)*. Consulté le 2 mai 2023 sur le site <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/official-development-assistance.htm>.

- 38.** Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH). (2023). *Campagne de 1,8 milliard de jeunes pour le changement et Forum mondial pour les adolescent-e-s*. Consulté le 15 mai 2023, sur le site <https://pmnch.who.int/news-and-events/campaigns/1-8-billion>
- 39.** Resourcing Girls. (n.d.). *Resourcing Adolescent Girls to Thrive*. Consulté le 2 mai 2023, sur le site <https://www.resourcinggirls.org/>
- 40.** UNDP Rwanda. (2021, Janvier25). *Soutenir l'autonomisation économique des jeunes par le biais d'entreprises liées à l'environnement*. Consulté le 6 juillet 2023, sur le site <https://www.undp.org/rwanda/news/supporting-youth-economic-empowerment-though-environment-related-businesses>
- 41.** Sebba, J., Hunt, F., Farlie, J., Flowers, S., Mulmi, R., & Drew, N. (2009). *Innovation menée par les jeunes : améliorer les compétences et les capacités de la prochaine génération d'innovateur-ice-s*. NESTA. Consulté le 2 mai 2023 sur le site <https://www.bl.uk/collection-items/youthled-innovation-enhancing-the-skills-and-capacity-of-the-next-generation-of-innovators>
- 42.** Resourcing Girls. (2023). *Resourcing Adolescent Girls to Thrive*. Consulté le 2 mai 2023 sur le site https://uploads-ssl.webflow.com/6256f3702c7c15d3ae5a2bf2/625fa359dced7e7ab171781b_Girls_Funding_Report_DRAFT.pdf
- 43.** Fondation Tony Elumelu. (n.d.). *Impact*. Consulté le 28 avril 2023 sur le site <https://www.tonyelumelufoundation.org/impact>
- 44.** Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2020). *Faire progresser l'inclusion financière numérique des jeunes*. Consulté le 2 mai 2023 sur le site <https://www.oecd.org/finance/advancing-the-digital-financial-inclusion-of-youth.htm>